

Des richesses à découvrir

Les haies bocagères jouent un rôle important en tant que gîte, zone d'alimentation, axe de circulation, etc. pour de nombreuses espèces de faune (oiseaux, mammifères, etc.), mais elles ont également de multiples fonctionnalités comme la stabilisation des sols, la régulation et l'épuration des eaux de ruissellement, la protection du vent et du soleil, etc. Elles constituent un élément paysager à préserver.

Les prairies naturelles, lorsque des pratiques favorables ont été maintenues, accueillent une faune et une flore exceptionnelles. Elles participent également à la rétention et l'épuration des eaux de surface, **servent de zones d'expansion des crues et limitent ainsi les phénomènes d'inondations**. Elles constituent des ressources fourragères de qualité pour l'activité d'élevage.

Le Cuivré des marais *Lycaena dispar*

Ce papillon de jour possède des ailes orange vif. Il affectionne également les prés humides et les mégaphorbiaies où il trouve des oseille sauvages (rumex), "plantes hôtes" sur lesquelles il pond exclusivement.



La Fritillaire pintade *Fritillaria meleagris*

Il s'agit d'une espèce emblématique de la vallée du Lemboulas où elle est très présente. Cette espèce caractéristique des prairies humides de fauche est protégée dans le Tarn-et-Garonne, en raison notamment de la raréfaction de son habitat. Sa fleur pourpre et caractéristique tapisse par endroits les prairies de manière surprenante.



Une dynamique à l'échelle du bassin Adour-Garonne



Les zones humides jouent un rôle essentiel dans le cycle de l'eau et le maintien de la biodiversité : régulation du régime des eaux, filtre et transformation des nutriments, habitats de nombreuses espèces... Leur disparition ou raréfaction est préoccupante.

Ce programme a été retenu dans le cadre d'un appel à projets lancé par l'**Agence de l'Eau Adour-Garonne** afin de répondre aux objectifs de préservation des zones humides fixés lors de la mise en œuvre du Grenelle de l'Environnement et du Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE). Les **13 projets** retenus bénéficient ainsi d'un soutien financier et technique particulier.

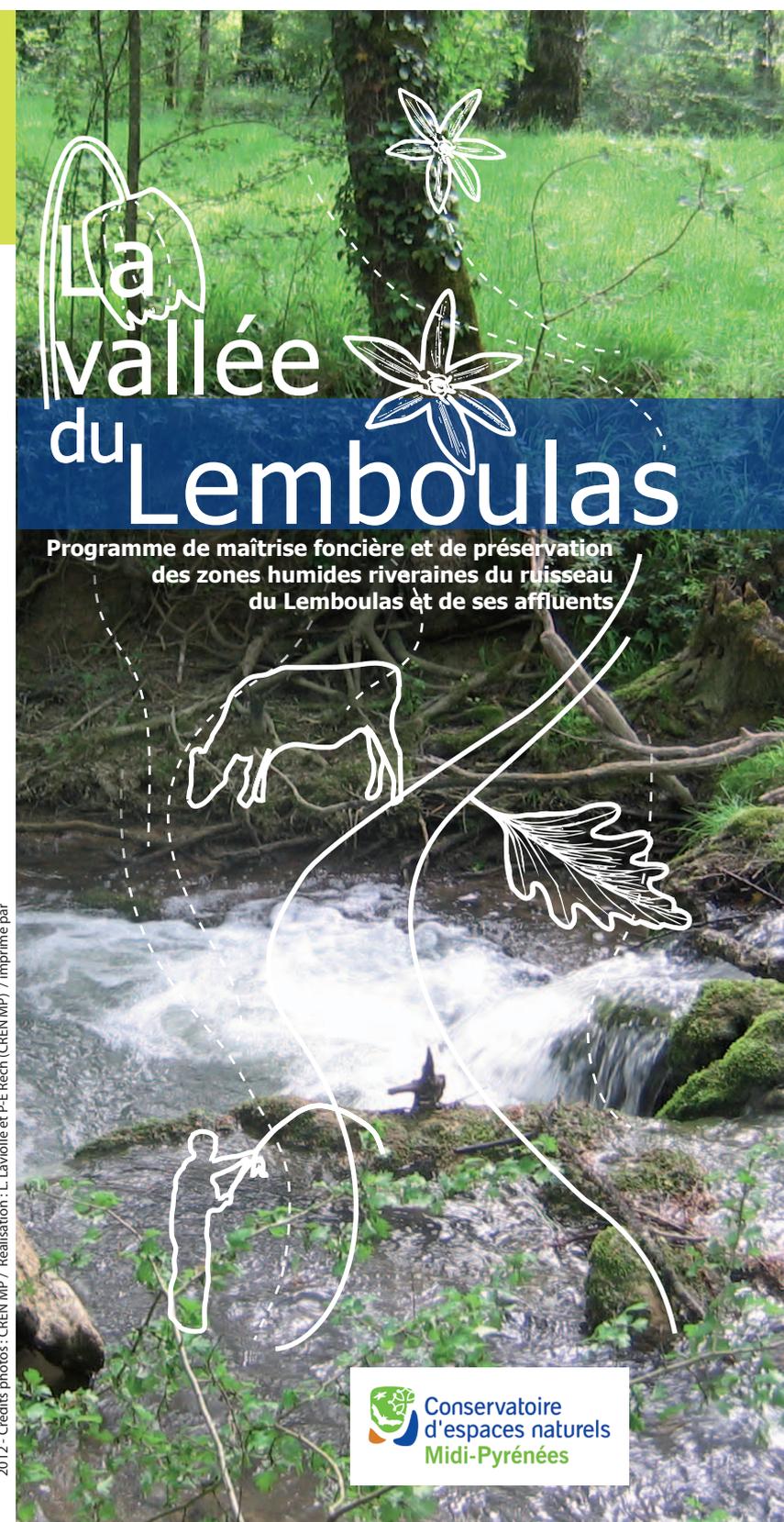
Ce programme relatif à la vallée du Lemboulas implique également de **nombreux partenaires techniques et institutionnels** (SAFER, Syndicats de rivière, Conseils généraux, communes, associations et fédérations de pêche, services de l'Etat, etc.) et a permis également de créer de nouvelles synergies entre ces derniers, dans un objectif commun.

Ce projet bénéficie du concours financier de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne et de l'Union Européenne.

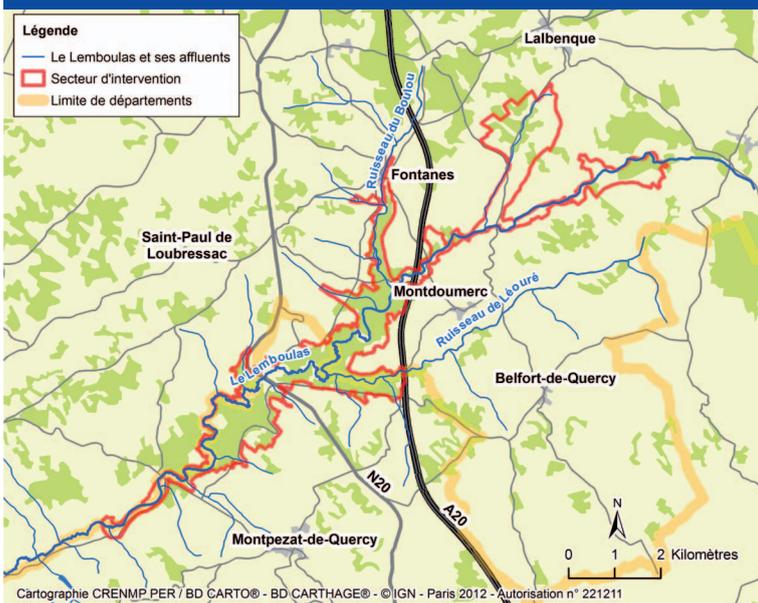


Il est coordonné par le Conservatoire Régional des Espaces Naturels de Midi-Pyrénées (CRENMP).

N'hésitez pas à nous contacter pour toute question :
Conservatoire Régional des Espaces Naturels de Midi-Pyrénées
75, voie du Toec – BP 57611 – 31076 Toulouse Cedex 3
Tél : 05.81.60.81.90 – Fax : 91
www.cren-mp.org
Votre interlocuteur :
Pierre-Emmanuel RECH
pierre-emmanuel.rech@espaces-naturels.fr



La vallée du Lemboulas, un paysage emblématique, un patrimoine



À cheval entre Lot et Tarn-et-Garonne, **la vallée du Lemboulas** revêt de Lalbenque à Montpezat-de-Quercy un caractère exceptionnel. Par endroits relativement encaissée, elle est principalement composée des bois de chênes blancs et de pelouses sèches. Le ruisseau serpente en fond de vallée et crée de nombreux méandres dans un contexte bocager de prairies naturelles inondables, de haies et de boisements riverains. Des affluents et sources alimentent le ruisseau et des **zones humides** apparaissent et disparaissent au gré des saisons. **Ceci constitue un paysage et un patrimoine rares en Midi-Pyrénées.**

Ces caractéristiques confèrent à la zone de **nombreux enjeux** :

- **Agricoles** : avec le maintien d'une activité agro-pastorale (élevage) qui contribue à la gestion et l'entretien des prairies naturelles.
- **Paysagers** : avec un cadre original, typique, localisé et peu fréquent en Midi-Pyrénées.
- **Fonctionnels** : avec un rôle de zone d'expansion des crues, d'alimentation et de **préservation de la qualité des eaux**.
- **Ecologiques** : avec la présence d'une faune et d'une flore tout à fait remarquables et inféodées à ce type d'écosystème (habitats naturels variés, poissons, papillons, libellules, oiseaux, plantes, etc.).
- **Touristiques et de loisirs** : avec un cadre de vie remarquable et l'attrait pour diverses activités comme la pêche ou la randonnée.

Un programme d'actions et une démarche volontaire...

Le Conservatoire Régional des Espaces Naturels de Midi-Pyrénées met en œuvre un projet original ayant pour objectif de **consolider et pérenniser sur la zone des pratiques respectueuses du milieu naturel et compatibles avec les enjeux précités.**

Ce projet s'appuie sur la **participation volontaire des propriétaires et exploitants**. Il met en œuvre différents dispositifs en ce sens :

Des acquisitions foncières :

Lorsque cela sera possible, et selon une démarche amiable et concertée avec les propriétaires et les exploitants, le Conservatoire des Espaces Naturels, au travers d'un partenariat avec les SAFER Garonne-Périgord et Aveyron-Lot-Tarn, pourra acquérir des terrains le long des cours d'eau. Ces acquisitions seront **préférentiellement ciblées sur les zones humides** et/ou présentant des enjeux écologiques forts.



Des chartes de bonnes pratiques :

Lorsque les pratiques des propriétaires et exploitants sur ces espaces sont compatibles avec la préservation des milieux naturels, ils pourront s'engager volontairement en ce sens, en respectant des pratiques simples.



Des conventions de gestion :

Les propriétaires désireux de gérer leurs terrains de façon à prendre en compte le milieu naturel pourront déléguer au Conservatoire Régional des Espaces Naturels la gestion et l'entretien de ces espaces selon cet objectif. Les modalités d'intervention seront cadrées ultérieurement dans un plan de gestion, intégrant les attentes des propriétaires et usagers.

...en lien avec l'activité agricole

Quels que soient les outils envisagés, leur objectif est le **maintien d'une activité agricole et d'usages compatibles avec la préservation du cours d'eau et des milieux naturels.**

L'activité agro-pastorale traditionnelle présente localement participe largement à la **préservation de la vallée et de ce cadre de vie remarquable** (réseau de prairies naturelles, haies bocagères, boisements riverains, etc.).

Des pratiques agricoles raisonnées, par la conservation des éléments paysagers, la fauche annuelle des prairies, favorisent la présence d'une richesse et d'une diversité écologiques remarquables. Elles contribuent activement à la **préservation du cours d'eau et de la ressource en eau.**

Aussi ce projet a-t-il pour but de renforcer et pérenniser ce mode de gestion. Il ne s'agit en aucun cas de soustraire des terrains à l'agriculture, mais d'**œuvrer ensemble à la conservation de ce patrimoine.**

